

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

78422

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1G25 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MIKOU Abdel ilah

Date de naissance : 01/01/1947

Adresse : 52, Bd Abdelhadi Boutaleb, Résidence

SapsaBila, CASABLANCA

Tél. : 064 2778402 Total des frais engagés : 1713,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

El M. Hospital
Général de Casablanca
Date : 26/08/2021

AA

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS
6 Aout 2021
Le 06/08/2021
M R ACGBT 07/08/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr. Abdelfattah SENTISSI s. Remondie II - Tour 2 - Casablanca Tél. 05 23 39 62 50 / 39 64 15</i>	13.07.21	B 126.0 P 21.5	1713,40

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			

O.D.F
PROTHESES DENTAIBLES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553
	B

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis

Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle
Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique
Coro-Scanner / 128 barrettes

1- 05/07/21

الدكتور محمد علاوي

Dr. Mohamed ALLAOUI

CARDIOLOGUE

DES de Cardiologie

et

Pathologie Vasculaire

de la Faculté

de

Médecine de PARIS

Ancien Interne

des

Hôpitaux de NANCY

Membre de la Société

Française de Cardiologie

Dr. Nihon Nacelbel

fin Sp:

- HIS, VS, CR -

- Proctoscopie

- ionogramme, cholestérol,

ASAT, ALAT

- scolopie GVD FG, FD.

(Dans Adénine)

B|O|21
Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casa
Tél.: 05 22 36 62 50 / 39 64 15

Dr. Mohamed ALLAOUI
Cardiologue
Rue de France Ville, Oasis
Tél: 05 22 98 07 06

20, زنقة فرنس قيل - الوازيس - الدار البيضاء - CASABLANCA 20000

Tél. : 05 22 98 75 75 / 05 22 98 07 06 / 05 22 99 49 72 - Fax : 05 22 98 83 25 - GSM : 06 72 29 45 14 - 06 72 29 47 13 - 06 72 29 48 72

E-mail : clinique_cardiologique@hotmail.com - Patente : 34788311 - C.N.S.S : 7379622 - I.F. : 01006967 - I.C.E : 001750502000084

N° Cpte : 190 780 21211 430 4969 0009 74 Banque Centrale Populaire - Casablanca

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

FACTURE N° : 2107130002
ICE : 001578364000055

Casablanca le 13-07-2021

Mr Abdelilah MIKOU

Demande N° 2107130002
Date de l'examen : 13-07-2021

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement sang adulte	E25	E
	ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	ASAT (transaminase TGO)	B50	B
	Calcium	B30	B
	Chlore	B30	B
	CRP	B100	B
	Potassium	B30	B
	Sodium	B30	B
	NF	B80	B
	Bicarbonates	B30	B
	Vitesse de sédimentation	B30	B
	Urée plasmatique:	B30	B
	Créatininémie	B30	B
	PROTEINES	B30	B
	PROCALCITONINE sérique	B500	B
	SEROLOGIE COVIS-19	B210	B

Total des B : 1260

TOTAL DOSSIER : 1713.4 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille sept cent treize dirhams quarante centimes

INPE: 093000271
Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casa
Tél: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biogiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

Code Patient : 1301210015
Date de l'examen : 13-07-2021

Mr Abdelilah MIKOU
Réf : 2107130002
Prescription : Mohamed ALLAOUI

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Sysmex XN-1000)

	28-06-2021		
Globules Blancs :	9 500	/mm3	(4 000-10 000) 6 600
Globules Rouges :	5.51	/mm3	(4.00-5.65) 5.21
Hémoglobine :	18.0	g/dL	(12.5-17.2) 16.7
Hématocrite :	52.9	%	(37.0-49.0) 49.0
VGM :	96.0	fL	(80.0-101.0) 94.0
TCMH :	32.7	pg	(27.0-34.0) 32.1
CCMH :	34.0	%	(30.0-35.0) 34.1
Polynucléaires Neutrophiles :	52.0	%	(40.0-75.0) 68.9
Soit:	4 940.0	/ mm3	(1 500.0-7 700.0) 4 547.4
Polynucléaires Eosinophiles :	1.5	%	(<5.0) 1.1
Soit:	142.5	/ mm3	(20.0-1 100.0) 72.6
Polynucléaires Basophiles :	0.4	%	(0.0-1.0) 0.3
Soit:	38.0	/ mm3	(<350.0) 19.8
Lymphocytes :	35.2	%	(20.0-45.0) 19.6
Soit:	3 344.0	/ mm3	(1 000.0-4 000.0) 1 293.6
Monocytes :	10.9	%	(2.0-12.0) 10.1
Soit:	1 035.5	/ mm3	(100.0-2 700.0) 666.6
Plaquettes :	273 000	/mm3	(150 000-500 000) 152 000

VITESSE DE SEDIMENTATION

	05-01-2021		
VS 1ère heure	3	mm	(<20) 2
VS 2ème heure	8	mm	5

Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie 11 - Tour 2 - Casa
Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15
R.C N° 200220 - C.N.S.S. : 1256503 - ID.Fiscale : 40803780 - ICE : 00157836400055

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

13–07–2021 – Mr Abdelilah MIKOU

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

28-06-2021

Protéine C-réactive (ultrasensible) 7.17 mg / l (<5.00) 50.17
(Immunoturbidimétrie)

PROCALCITONINE <0.050 ng/ml (<0.050)

Valeurs de référence: jusqu'à 0,050 ng/ml

Seuil clinique :

- les valeurs < à 0,5 ng/ml représentent un faible risque de sepsis sévère ou de choc septique,
 - les valeurs > à 2,0 ng/ml représentent un risque élevé de sepsis sévère ou de choc septique.

04-05-2021

Sodium (Na) 138.0 mmol/l (135.0–145.0) 139.5
(Electrode sélective)

04-05-2021

Potassium (K) 5.2 mmol/L (3.5–5.0) 4.7
(Electrode sélective)

04-05-2021

Chlore (Cl) (Electrode sélective.) 99.0 mmol/l (94.0–108.0) 103.4

04-05-2021

Bicarbonates (Dosage enzymatique) 27.9 mmol/l (20.0-30.0) 28.6

04-05-2021

Protidémie 71.7 g/l (60.0–80.0) 67.0

04-05-2021

Calcium (Arsenazo III) 96.8 mg/l (88.0–107.0) 93.6

04-05-2021

Urée plasmatique: **0.68** g/l (0.15–0.50) 0.59
(enzymatique) **11.36** mmol/l (2.51–8.35)

04-05-2021

Créatinine (Jaffé) 16.4 mg/l (7.0–13.0)
145.0 μ mol/l (61.9–114.9) 16.6

Rés Romandie 2 - Tour 2 - Apt 3 - Boulevard Bir Anzarane - Casablanca. Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15 - R.C N° 200220 - C.N.S.S. : 1256503 - ID.Fiscale : 40803780 - ICE : 00157836400055

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

13-07-2021 – Mr Abdelilah MIKOU

			05-01-2021
Transaminases GOT (ASAT) (Dosage enzymatique)	27.8 UI/L	(5.0-40.0)	42.7
Transaminases GPT (ALAT) (Dosage enzymatique)	30.8 UI/L	(5.0-49.0)	26.1

SEROLOGIE INFECTIEUSE

Sérologie SARS-CoV-2 (COVID-19)

IgG (Index) : 29.68
Résultat: positif

Interprétation:

Index < à 1 : négatif
Index entre 1 et 2 : équivoque
Index > à 2 : Positif.

IgM (Index) : 0.42
Résultat : négatif

Interprétation:

Index < à 1 : négatif
Index entre 1 et 2 : équivoque
Index > à 2 : Positif.

Demande validée biologiquement par : Dr. SENTISSI Abdelfattah

Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés Romandie II - Tour 2 - Casab
Tél. 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15